



NOTE

DESTINATAIRE : À tous les entraîneurs
EXPÉDITEUR : Diane Choquet, coordonnatrice
DATE : 19 mai 2010
OBJET : Thème – Multi-STAR saison 2010-2011

Cette année, la musique pour le programme d'interprétation avec éléments imposés est :

Rythmes et danses des années 50, 60 et 70

- Toutes variations du tempo ou du rythme à l'intérieur d'une musique seront permises ;
- La musique vocale est permise.

Les patineurs ne respectant pas le thème se verront attribués une pénalité de 0,5 point sur la note artistique.

This year, the music for the interpretation program with compulsory elements is:

Rhythms and dances of the 50's, 60's and 70's

- *Any variations of the tempo or the rhythm in the music will be allowed;*
- *Vocal music is allowed.*

The skaters not respecting the theme will be attributed a penalty of 0,5 point on the artistic mark.